**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 46 (1975)

Heft: 4

**Rubrik:** Communications officielles

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### Comité central du 5 mars 1975

Sous la présidence de M. Frédéric Savoye, de Saint-Imier, le comité central de l'ADIJ (Association pour la défense des intérêts du Jura) a tenu sa première séance de l'année, le 5 mars.

### Mutations

Il prit tout d'abord acte de deux mutations au comité central : M. Roger Petermann remplacera M. Auguste Hoffmeyer, représentant de la commune de Bassecourt et, M. Maxime Beuret, M. André Sulzer, représentant la Municipalité de Moutier.

Il enregistra ensuite les démissions de 24 membres et accepta l'adhésion de 36 personnes.

Au sein des commissions, le comité central entérina les modifications suivantes :

- commission des forêts et du bois :
   M. Paul Kümin, ingénieur agronome à Laufon, remplacera M. Raymond Staehli, démissionnaire ;
- commission des affaires communales :
   M. Jean-Marie Fleury, chancelier de la ville de Moutier, assurera le secrétariat de la commission :
- commission du trafic ferroviaire: M. Robert Domeniconi (Berne), chef de section à la Direction générale des CFF remplacera M. Hubert Piquerez, décédé.

### **Subventions**

Ensuite de quoi, le comité central ratifia les subventions suivantes, présentées par M. Jean Jobé, trésorier :

- Ski-Club Les Bois (Championnat jurassien de ski de fond), Fr. 100.—.
- Société d'économie et d'utilité publique du canton de Berne, Fr. 100.—.
- Club jurassien des arts, Moutier, Fr. 480.—.
- Association Pro Doubs, Fr. 50.-.

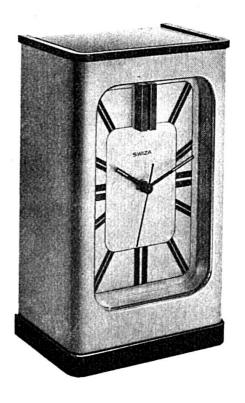
- Parc de la Combe-Grède, Fr. 500.-.
- Marché-Concours de Saignelégier,
   Fr. 1000.—.
- Commission routière jurassienne, Fr. 750.—.
- Centenaire de la Fédération des céciliennes du Jura, Fr. 100.—.
- Centenaire de la Société de tir Moutier-Militaire, Fr. 100.—.
- Restauration des fontaines communales de Movelier, Fr. 500.—.
- Rénovation de la chapelle de La Bosse, Fr. 2000.—.
- Inscription romaine de Pierre-Pertuis,
   Fr. 180.—.
- Association romande des troupes de subsistance et ravitaillement « Section jurassienne », Fr. 100.—.

### Interventions

D'autre part, sur proposition du secrétaire général, M. François Lachat, le comité central décida d'intervenir auprès de la Direction générale des PTT. Il appuiera la démarche de la section jurassienne de l'Union PTT, qui tente d'obtenir le déplacement des centres de tri dans le Jura plutôt que le transfert du personnel jurassien à l'extérieur.

De plus, la direction a été chargée d'étudier d'autres dossiers en relation avec les offices de CCP, la formation des agents postaux et l'automatisation des relations téléphoniques internationales dans le Territoire de Belfort.

Le comité central a procédé par ailleurs à un examen de la situation économique jurassienne. Il est d'avis que le Conseil fédéral devrait accorder une préférence aux secteurs d'activités générateurs de production et de valeur ajoutée, qui seuls, à terme, fondent le poids d'une économie. Dans cette perspective, la mesure paraissant la plus judicieuse est un contrôle des transactions qui per-



# **SWIZA**

# Le réveil suisse le plus demandé dans le monde

- Pendulettes
- Réveils
- Réveils de voyage

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

LOUIS SCHWAB SA 2800 DELÉMONT

.---

A MIDI TRENTE:

L'HEURE EXACTE...

A TOUTE HEURE:



LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

1743



Assurant l'autonomie des communes qu'elles desservent, les

# 74 Caisses Raiffeisen du Jura

toutes affiliées à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen et gérées selon des principes éprouvés, s'avèrent les gardiennes avisées et sûres de l'épargne populaire.

### Se recommandent les Caisses Raiffeisen de :

Alle
Asuel
Beurnevésin
Boécourt
Les Bois
Boncourt
Bonfol
Bourrignon
Bressaucourt
Les Breuleux
Buix
Bure
Charmoille
Cœuve
Corban

Courchapoix
Courfaivre
Courgenay
Courrendlin
Courroux
Courtedoux
Courtelary
Courtemaîche
Courtételle

Cornol

Crémines Damphreux Damvant Develier Diesse Epauvillers Fahy La Ferrière Fontenais Les Genevez Glovelier Grandfontaine Lajoux Lamboing Mervelier Miécourt Montfaucon Montignez Montsevelier Mont-Soleil

Réclère Renan Saint-Brais Saint-Imier Saint-Ursanne Saignelégier Saulcy Sonvilier Sornetan Sorvilier Soubey Souboz Soulce Soyhières **Tavannes** Tramelan Undervelier Vendlincourt Vermes Vicques

Villeret

Porrentruy

Rebeuvelier

Prêles

1744

Movelier

Le Noirmont

Nods

Orvin

Pleigne

mettrait de nuancer le cours des changes suivant la nature de ces derniers. C'est dans ce sens que le comité central a chargé la direction d'intervenir auprès des instances fédérales compétentes.

### Inter-Jura

Lors de sa séance du 18 novembre 1974, le comité central avait adhéré à l'Association « Inter-Jura ». Dans sa dernière séance, il a désigné le délégué de l'ADIJ en la personne de M. François Lachat, secrétaire général.

### Plébiscite du 16 mars

Le comité central, à l'unanimité, avait chargé la direction de l'ADIJ de prendre contact avec les bureaux de Pro Jrua, l'Emulation, l'Institut et l'Université populaire, immédiatement et de façon officielle, en vue de proposer une action commune et concertée, dans le dessein d'assumer ensemble les deux objectifs suivants :

- Réunir, avant le deuxième tour du plébiscite, les bureaux de toutes les associations jurassiennes non politiques pour un échange de vue sur leur avenir et leurs possibilités d'action dans la situation politique nouvelle du Jura.
- Examiner, entre les cinq associations, les moyens qui s'offrent à elles pour

poursuivre leurs activités propres, une fois le processus plébiscitaire terminé. En ce qui concerne le point 1, le comité central a dû constater que sa réalisation n'était pas possible. Dès lors, et après une analyse approfondie de la situation, il a été décidé, à l'unanimité, de ne pas prendre position dans le cadre du deuxième plébiscite du 16 mars, assuré qu'il est que toute déclaration pourrait être interprétée dans un sens allant à l'encontre des intérêts de l'entité jurassienne et de l'ADIJ. Il a par contre laissé entière liberté à ses membres quant à cette question.

### Assemblée générale

Le comité central a arrêté la date de la prochaine assemblée générale de l'ADIJ au cours de laquelle le cinquantième anniversaire sera célébré, le 7 juin 1975. Ce jubilé sera marqué par la publication d'une plaquette retraçant l'histoire économique du Jura de 1925 à 1975 ainsi que l'activité de l'ADIJ durant cette période.

Avant de lever la séance, le président central félicita le nouveau président de la Chambre d'agriculture du Jura, M. Henri Cuttat, et le remercia pour tout le travail accompli. Au nom du comité central il formula des vœux pour que tous les milieux agricoles de l'ensemble du Jura des sept districts se retrouvent bientôt dans la Chambre d'agriculture.

# Mémento 1975

L'ADIJ vient d'éditer, comme chaque année, son répertoire des institutions le Mémento 1975 — dont le contenu a été mis à jour.

Il donne la composition exhaustive du Conseil fédéral et du Conseil-exécutif. Pour toutes les autres autorités, il ne mentionne pour chacune d'entre elles, que les représentants du Jura et de Bienne (Conseil national, Conseil des Etats, Grand Conseil) ainsi que les autorités judiciaires supérieures du canton.

Pour chaque district du Jura, il indique les noms des préfets, présidents du tribunal et préposés aux poursuites. Enfin, on y trouve la liste des principales institutions et administrations régionales (tribunal des mineurs, inspecteurs scolaires, ingénieurs en chef, offices d'orientation professionnelle, etc.).

Ce fascicule est à disposition pour le prix de 50 centimes au secrétariat de l'ADIJ, case postale 344, 2740 Moutier.